



Antennes relais de téléphonie mobile
Compte rendu de la commission de concertation
du 6 décembre 2022

Présents :

Elus :

Mme Delphine JAMET

Opérateurs :

Orange : Madame Corinne MARTY

Free Mobile : Monsieur Arnaud HENRI

SFR : Monsieur Jérôme PAGES

Bouygues : Monsieur Pascal ROEHRIG

Ville de Bordeaux/ Bordeaux Métropole :

Monsieur Alexandre JUTEAU (Service Santé - Environnement)

Monsieur Christophe TROUILLET (Service Aménagement Numérique du Territoire)

Madame Sophie LESCURE (Responsable Service Santé - Environnement)

Madame Marie Astrid MENDEZ LUIZ (Service Architecture et patrimoine urbain en projet)

Représentant d'association de consommateurs :

Monsieur Marcel SOULETTE représentant « Consommation Logement et Cadre de Vie »

Excusés :

Ville de Bordeaux/ Bordeaux Métropole :

Monsieur Philippe LATRILLE (Directeur service Prévention)

Monsieur Jean Philippe GARDERE (Directeur de la Proximité)

Monsieur Jérôme PASSICOS (Chef du service Droit des sols, Direction du Développement et de l'aménagement PT de Bordeaux)

Elus :

Madame Sylvie JUSTOME

Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS

Monsieur Stéphane GOMOT

Ouverture de la séance par Mme JAMET

Madame Marie Astrid MENDEZ LUIZ (Service Architecture et patrimoine urbain en projet) quittera ses fonctions actuelles en début d'année 2023. Un agent du service sera désigné en remplacement afin de participer à ces réunions.

Les membres de la commission remercient Madame MENDEZ-LUIZ pour sa participation active au sein de cette instance. Dans l'intervalle les opérateurs sont invités à se rapprocher du secrétariat du service.

Madame JAMET questionne les opérateurs sur le fonctionnement des installations en cas de coupure d'électricité à l'hiver 2022-2023. Les opérateurs indiquent qu'en cas de coupure de courant le réseau serait inopérant sur les zones concernées. Les numéros d'urgence (112...) ne seront pas joignables.

Monsieur Juteau présente les Informations relatives au déploiement de la 5G au niveau national (source ANFR) :

- 36 870 sites 5G sont autorisés en France par l'ANFR ;
- 27 854 sites 5G sont déclarés techniquement opérationnels par les opérateurs de téléphonie mobile.
- Sur le mois d'octobre, les sites 5G autorisés ont donc augmenté de 1,5 %.

Monsieur Juteau présente une actualité publiée sur le site l'ANFR qui a contrôlé les DAS (Débits d'Absorption Spécifique) des téléphones Samsung Galaxy Z Flip et Wiko Y82.

« Les téléphones doivent respecter les valeurs limites réglementaires de 4 W/kg pour le DAS localisé « membre » et 2 W/kg pour le DAS localisé « tronc ». Les mesures de l'ANFR ont révélé des valeurs dépassant ces limites.

Les sociétés SAMSUNG et WIKO ont pris la décision de réduire la puissance de leurs terminaux via une mise à jour logicielle. Le contrôle par l'ANFR de l'efficacité des mesures correctives a néanmoins mis en évidence une persistance de la non-conformité du téléphone Samsung Galaxy Z Flip.

En conséquence, la société SAMSUNG a procédé au développement d'une seconde mise à jour logicielle pour mettre fin aux non-conformités constatées.

L'ANFR a également sanctionné la société SAMSUNG par une amende administrative d'un montant de 7 500€. »

Les différentes mesures de DAS réalisées par l'ANFR sur des téléphones mobiles sont accessibles sur le lien suivant :

<https://data.anfr.fr/>

La seconde partie de cette réunion est consacrée à l'examen des projets et à effectuer un point 5 G par opérateur.

Rappel : 3 gammes de fréquences différentes vont être utilisées par les opérateurs pour utiliser la 5G, avec des particularités et des échéances différentes (partage des fréquences utilisées actuellement pour la 4G (antennes fixes actuelles), fréquences autour de 3,5 GHz (antennes orientables), fréquences autour de 26 GHz (mini antennes, horizon 2ans minimum...))

Les opérateurs ont déposé 7 DIM pour cette commission.

2 d'entre eux concernent l'évolution de sites existants pour leur permettre d'émettre en 5G (bande de fréquence 3,5 GHz notamment).

5 DIM ont été déposés pour des nouvelles installations 2G/3G/4G/5G (1 pour ORANGE, 3 pour FREE et 1 pour SFR), soumis au dépôt d'une DP.

Les projets de modification ou de création de nouveaux sites situés à proximité de sites sensibles (crèches, écoles...) respectent les prescriptions réglementaires applicables aux antennes en matière de santé publique. Les niveaux de champs estimés par les opérateurs sont précisés pour chaque projet concerné dans les résumés ci-dessous.

La ville sollicite ensuite auprès de l'ANFR une mesure de champs pour chacun de ces projets proches d'établissements sensibles afin de vérifier les niveaux de champs émis après mise en service des sites.

Projets FREE Commission décembre 2022

COMMENTAIRES

A la demande de l'opérateur le projet sis 85 Cours de l'Argonne est retiré de l'ordre du jour. Ce projet sera représenté à l'occasion d'une prochaine commission.

FREE présente 2 projets de nouvelles installations avec DP nécessaire pour le développement de la 3G/4G et 5G sur la bande de fréquence 3,5GHz et 1 projet de modification de site pour émettre en 5G.

Nouvelles installations

96 Cours le Rouzic

- DP nécessaire
- Sur une hauteur de 15m
- Pas d'établissement sensible à proximité

144 Rue Jules Ferry

- DP nécessaire
- Sur une hauteur de 15,25m
- Pas d'établissement sensible à proximité

Modification de sites pour émettre en 5G

6 RUE MAUCOUDINAT

- Pas de DP
- Sur une hauteur de 16,5m
- Etablissement sensible à proximité :
- MICRO-CRECHE LES ARGENTIERES 3 RUE DES ARGENTIERES (60m)
 - o Estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes : 0,96V/m, 2,66% par rapport au niveau de référence
 - o Estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables : 1,61V/m, 2,63% par rapport au niveau de référence

Projets ORANGE Commission décembre 2022

COMMENTAIRES

ORANGE présente 1 projet de nouvelle installation avec DP nécessaire pour le développement de la 3G/4G et 5G sur la bande de fréquence 3,5GHz

Modification de sites pour émettre en 5G

5 B allée Serr

- DP nécessaire
- Sur une hauteur de 19,30m
- Pas d'établissement sensible à proximité

Projets SFR Commission décembre 2022

SFR présente 1 projet de nouvelle installation avec DP nécessaire pour le développement de la 3G/4G et 5G sur la bande de fréquence 3,5GHz et 1 projet de modification de site pour émettre en 5G.

Modification de site pour émettre en 5G

1 projet

92 COURS MARC NOUAUX, Résidence Le Villon

- Pas de DP
- Sur une hauteur de 24,05m
- Etablissements sensibles à proximité :
 - COLLÈGE ASSOMPTION-SAINTE-CLOTILDE
Adresse EP : 9 rue BEL ORME 33000 Bordeaux
Estimation du niveau maximum de champ reçu : 0.06 volts par mètre soit 0.17% par rapport au niveau de référence du décret n°2002-775.
 - NOM Etablissement Particulier : EHPAD GRAND BON PASTEUR
Adresse EP : 6 AVENUE CHARLES DE GAULLE 33000 BORDEAUX
Estimation du niveau maximum de champ reçu : 0.35 volts par mètre soit 0.86% par rapport au niveau de référence du décret n°2002-775.

Nouvelle installation

1 projet

Parking Cité du Vin – 2, rue de Gironde

- DP nécessaire
- Sur une hauteur de 21,22m
- Pas d'établissement sensible à proximité